

Ecole « La clef des champs »

34, grande rue

38080 Four

04 74 92 71 26

### Compte rendu du Conseil d'école du 12 février 2019

Présents :Parents :Mmes Dizière,Fayard,Treynet .Mrs Fréry, Jambot

Enseignantes : Mmes Ceux, Chevallet, Lombard, Meynier, Nicolas, Teyssier,

IEN : Mme Bichet

ATSEM : Mme Jas

DDEN :MrChapellut

Représentants Mairie : Mmes Brun, Magnard

Absente : Enseignante : Mme Bossy

Excusée :Enseignante :Mme Couturier

## **1 Les actions pédagogiques**

### **Le projet d'école**

**Nous faisons le point sur les actions menées et celles à venir :**

Axes	Actions
Parcours éducatif	<p>Spectacle de Noël offert par le SOU : Pandy le Clown.C'était un bon moment pour les élèves.</p> <p>Semaine de la prévention des risques (travail sur lesdangers domestiques).Travail intéressant.</p> <p>Intervention de Saperlipopette le 28/01: ateliers de jeu construction offert par le SOU en guise de cadeau de Noël très appréciés par tous.</p> <p>Venue de l'Abatt'mobile le 22 janvier.</p>

	<p>A venir :</p> <p>Former les élèves à porter secours avec la collaboration des pompiers de Four.</p> <p>Courseton le mardi 28 mai au matin</p> <p>Visite du musée de Bourgoin pour certaines classes.</p>
Prise en compte de la difficulté scolaire	<p>3 stages « réussite éducative » seront proposés par les enseignantes aux élèves de CM1 et de CM2 en avril, juillet et août pour les aider à progresser ou à renforcer leurs acquis.</p>
Relations familles/Partenariat Mairie	<p>Période 4 : Classes ouverte en PS/MS /GS</p> <p>Création artistique à partir d'emballages à recycler en CE2/CM1 et CM1/CM2.</p> <p>Travail en partenariat avec la municipalité pour harmoniser les temps de récréation scolaire et périscolaire.</p>

Les parents délégués se réjouissent de toutes ces actions menées par les enseignantes.

Mais, ils font cependant part qu'un petit nombre de familles (une dizaine) n'est pas satisfait de leur relation avec des enseignantes.

La directrice et les enseignantes ont bien conscience que les parents sont très vigilants quant au suivi de la scolarisation de leurs enfants. La coéducation signifie effectivement que les parents et les enseignants fonctionnent conjointement pour que l'éducation et l'instruction des enfants se passent au mieux. De ce fait, la directrice rappelle les règles d'usage nécessaires permettant d'établir un climat de confiance au sein de l'école :

Concernant la relation parents –enseignantes :

S'il existe une quelconque interrogation de la part des parents concernant la scolarité de leur enfant ou suite à un incident avec un autre élève, il est primordial que ceux-ci demandent à rencontrer en premier lieu l'enseignante qui prendra toujours le temps de les recevoir. Se fier uniquement à ce que raconte un enfant sans avoir discuté avec un adulte est souvent source d'incompréhension et peut générer un conflit.

Nous rappelons également que les enfants doivent systématiquement avvertir l'enseignante en cas de soucis avec un autre élève afin que celle-ci soit informée et puisse régler le problème le cas échéant le plus rapidement possible.

Enfin, les problèmes de l'école se règlent à l'école par les enseignantes. En aucun cas, les parents ne doivent prendre à partie des élèves ou d'autres parents dans la cour ou à la sortie de l'école.

### Concernant les retards :

Certains parents de maternelle arrivent systématiquement en retard pour déposer ou reprendre leur enfant. Les travaux, certes, ne facilitent pas l'accès à l'école mais ne doivent pas être une excuse.

Il est demandé un réel respect des horaires afin que le travail des enseignantes soit facilité et la sécurité des élèves renforcée. (Suite aux retards, le portail peut parfois rester ouvert ce qui pose des problèmes de sécurité)

### Concernant l'absentéisme :

La scolarité est obligatoire à partir de 6 ans. Néanmoins, les parents faisant le choix d'inscrire leur enfant dès 3 ans à l'école maternelle s'engagent à scolariser leur enfant. De ce fait, toute absence d'un élève quel que soit son âge doit être signalée le matin et ce si possible avant 8h15. Les parents peuvent prévenir en laissant un message vocal ou un mail sur la boîte « absenceecoledefour@gmail.com »

Une vigilance concernant l'absentéisme des élèves et ce, dès l'école maternelle, est demandée par l'administration. La Directrice contrôle les cahiers d'appel des classes. En cas d'un nombre de 1 /2 journées d'absence trop important, une communication de cet état sera transmise à l'Inspection Académique. Cette vigilance accrue fait suite à une étude menée sur le décrochage scolaire au collège dans laquelle il apparaît que les collégiens décrocheurs l'étaient déjà en maternelle et élémentaire.

### Les projets des classes

#### PS/MS/GS et PS/MS :

En lien avec le travail sur la prévention des risques, les classes ont également été sensibilisées à la prévention routière grâce à un parcours avec des panneaux de signalisation installé en salle de motricité.

Sur le plan artistique, des séances de cirque sont menées.

Les 2 classes ont assisté à un spectacle CAPI.

La visite du musée de Bourgoin ainsi que celui de la vie rurale à St Quentin Fallavier est programmée.

Les enseignantes prévoient aussi de visiter la bibliothèque de Four.

#### GS/CP :

Un élevage de vers à soie est prévu en lien avec la visite éventuelle du musée de Bourgoin.

Une porte ouverte sera peut être organisée avant la fin d'année.

Les séances de natation débuteront le 21 mars.

La sortie au spectacle est prévue le 19 mars.

#### CP/CE1 :

La classe a travaillé sur le tri et le recyclage des déchets ainsi que sur la prévention des risques domestiques.

Des ateliers cuisine ont eu lieu avec des parents ; 2 autres seront programmés.

Les élèves ont assisté à un spectacle CAPI.

Les séances de natation débuteront le 21 mars également.

Une sortie de fin d'année est en cours de réflexion.

Les GS, CP et CE1 ont bénéficié de l'intervention de l'infirmière scolaire sur la santé buccodentaire.

### **CE1/CE2 :**

La classe a également travaillé sur la prévention des risques domestiques et sur le cirque.

La sortie au spectacle CAPI est prévue courant avril.

Une sortie au musée Gadagne s'effectuera le 28 juin ; de ce fait, il n'est pas certain que les élèves puissent aussi se rendre au musée de Bourgoin.

Cette classe débutera également le projet natation le 21 mars.

### **CE2/CM1 :**

La classe a travaillé sur la prévention des risques domestiques et le cirque et assistera prochainement à un spectacle.

Une sortie au musée des Beaux- Arts à Lyon devrait être programmée le 28 juin.

Un projet sur le tri des déchets se déroulera sur 3 séances avec le SMND.

### **CM1/CM2 :**

La classe a travaillé sur la prévention des risques.

Elle a participé au projet Abatt'mobile le 22 janvier et sollicite la participation de tous les Fourois pour laisser un commentaire (vote) sur le blog des Abattoirs afin que les élèves remportent le prix 2019.

Les élèves ont assisté à un spectacle CAPI et participeront également au projet avec le SMND. Ils pratiquent aussi des ateliers d'acroport le jeudi après- midi.

Concernant les sorties :

-le 07 mai, la visite du musée de Bourgoin est prévue.

-le 11 juin, les CM2 visiteront le collège Delaunay.

-le 18 juin, une randonnée au Château de St Quentin Fallavier suivie d'un atelier Danse médiévale sont au programme également.

### **Point sur la coopérative scolaire :**

Actuellement, le compte est crédité de 570 euros. Les dépenses ont été les suivantes : achat de livres pour le PNI (300 euros), un vidéoprojecteur (180 euros), classeurs pour évaluation (175 euros), des ballons pour la cour (30 euros). La vente des calendriers a permis une dotation de 70 euros par classe ; les enseignantes les ont utilisés pour l'achat de logiciel pédagogique.

### **PPMS :**

Le prochain exercice aura lieu dans les semaines à venir et fera l'objet d'un confinement. Une information sera communiquée aux familles le moment venu.

## **2) Les partenaires**

### **a) Budget municipal pour l'année 2019**

40 euros par enfant sont alloués pour l'achat de fournitures scolaires et

6 euros pour une sortie scolaire.

Les CM2 iront en visite à Paris le mercredi 3 avril. Le lieu de visite institutionnel retenu cette année est le Sénat. Cette sortie fait office de cadeau de fin de scolarité pour les élèves ; elle est entièrement financée par la Mairie.

### **b) Investissements**

1 VPI d'un montant de 4000 euros équipera la classe de CE1/CE2 même si la subvention demandée auprès de l'Inspection Académique n'est pas obtenue.

Une autre enveloppe de 11000 euros servira à :

- l'achat d'un tableau blanc pour la classe de CE2/CM1 (500 euros)
- l'équipement de la tisanerie avec une cuisine équipée
- le changement du mobilier pour la classe de CM1/CM2
- l'achat de tables et de chaises supplémentaires pour le self
- l'achat de meubles pour la nouvelle salle de garderie.

Les enseignantes remercient la Municipalité pour :

- le pare-soleil devant l'actuelle classe de GS/CP (Mme Brun précise qu'il devrait être démonté puis reposé car il n'est pas aux bonnes dimensions)
- les étagères de la classe PS/MS/GS
- la pose de la grille dans la cour qui évite la formation d'un lac par temps de pluie
- les portes du couloir qui ont été changées et qui ferment à clef

### **c) Extension de l'école**

Mme Brun remercie les parents et les enseignantes de leur patience lors de la durée des travaux.

Le déménagement des classes impactées aura lieu durant les vacances .La classe CP/CE1 s'installera à la place des GS/CP qui trouveront leur place dans la toute nouvelle salle de classe du pôle maternel.

Les CE2/CM1 s'installeront à côté de la classe des CM1/CM2.

A partir du 15 avril, débiteront les travaux du parking et ce jusqu'aux vacances d'été. Les accès à l'école seront modifiés ; des informations seront communiquées en temps voulu.

Le total des travaux(bâtiments et parking) s'élève à 1,3 millions d'euros.

L'inauguration de l'école aura lieu en septembre.

### **d) Le périscolaire**

Les parents délégués disent que la cantine serait trop bruyante et qu'il y aurait trop de punitions données par les agents.

Mme Magnard invite les parents à venir déjeuner afin de constater qu'il n'y a pas de bruit sur le temps du repas.

Elle souligne aussi le comportement très perturbateur de certains élèves qui débouche sur la convocation de leurs parents et sur des sanctions.

Les parents demandent des précisions sur le « parrainage »des grands envers des plus petits.Mme Magnard indique que celui -ci consiste à aider les plus jeunes à se vêtir ou se dévêtir sur le temps de cantine.

Les enfants sont nombreux à fréquenter ces temps périscolaires (40 le matin, 120 le midi et 50 le soir)

Mme Magnard déplore le retard récurrent de certaines familles à la fin de la garderie du soir.

Les parents délégués s'informent sur le ménage en site occupé. Mme Brun précise que celui-ci est toujours effectif mais que le planning concernant le nettoyage des toilettes est en cours de réaménagement car l'actuel n'est pas adapté.

Enfin, Mme Magnard indique que le « nettoyage de la commune » aura lieu le samedi 6 avril et espère la participation de nombreuses familles.

### **e) Les associations de parents : le SOU des Ecoles**

Le bureau est composé de 4 personnes qui font ce qu'elles peuvent pour maintenir l'association et organiser des manifestations.

Le loto a été annulé suite à un manque de personnes pour l'organiser. Les membres du bureau ne baissent pas les bras et souhaitent poursuivre quelques actions....mais ils ont besoin d'aide et comptent sur toutes les familles pour y parvenir.

La prochaine manifestation prévue est le carnaval le 9 mars. Une information sera donnée.

Le Conseil d'Ecole prend fin à 20h49.